



Le sénat vote la loi sur l'aménagement du territoire

Kinshasa, le 15 novembre 2023 - La République Démocratique du Congo marque une avancée significative dans le domaine de l'aménagement du territoire avec le vote unanime du Sénat en faveur de la loi. Cette législation, déjà approuvée à l'Assemblée Nationale, contribuera à la révolution d'un secteur essentiel pour le développement du pays.

La loi sur l'aménagement du territoire représente une étape majeure pour l'amélioration des conditions de vie des Congolais, comblant un vide juridique existant depuis 1957. Elle offre un cadre réglementaire moderne et adapté aux défis contemporains, propulsant la RDC vers un avenir plus prometteur.

Le Ministre d'État, Ministre en charge de l'aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo exprime sa grande satisfaction à l'égard du vote positif des sénateurs, marquant ainsi la conclusion du parcours parlementaire de la proposition de loi.

"Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Président de la République, Félix Tshisekedi, ainsi qu'au Premier Ministre Sama Lukonde, pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Mes remerciements vont également aux parlementaires dont le soutien et les votes ont été essentiels pour l'adoption de la loi. Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance envers les membres dévoués du ministère de l'aménagement du territoire pour le travail acharné accompli."

Cette décision reflète l'engagement du gouvernement congolais envers le progrès et le bien-être de ses citoyens. Nous sommes convaincus que cette loi sur l'aménagement du territoire constituera un catalyseur pour le développement durable et l'épanouissement des communautés à travers le pays.